

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,
Rue Saint Jean n. 30.

HONNEUR ET PATRIE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le lendemain de fêtes exceptés. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés franco.

PRIX

de

L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 27. Combat de Dirchan (Prusse), par le général Dombrowski (1807).

Mardi 28. Combat de Schlet (Prusse), par le général Lasalle (1807).

MONTEVIDEO.

Suite de notre réponse à M. le consul du roi Pichon.

Comme ses prédécesseurs, M. Pichon devait étudier la position consulaire dans une circonstance plus critique que celle où s'étaient trouvés ses collègues et rendu, plus grave encore par le nombre, considérablement accru des résidents qu'il était appelé à protéger. Loin de là, et au lieu de s'entourer de sages conseillers qui représentaient autour de lui toutes les classes et tous les intérêts de la population française, M. le consul, qui nous paraît sous l'empire d'une influence funeste, antinationale et vraiment inexplicable, s'est attaché bien malheureusement à hostiliser dans cette république, l'administration amie à laquelle nous devons le traité qui garantit notre position personnelle et nos intérêts commerciaux et à laquelle nous avons à faire oublier des torts graves qui pèsent si énormément aujourd'hui et sur le pays et sur nous. Et cela sous quels prétextes... ? dans quelle circonstance... ? c'est lorsque une république, notre ancienne alliée, abandonnée, et dont l'art. 4 Mackau garantissait l'indépendance, était aux abois malgré nos promesses, notre médiation, notre intervention : c'est lorsqu'elle épuisait toutes les ressources, qu'elle n'épargnait aucun sacrifice pour conserver son existence qu'on en est arrivé, comme pour précipiter l'agonie, à parler de demande de passeports ! Eh bien, c'est vivre cette république, et la presse française dira avec une sévérité terrible ce qu'un sentiment d'indulgence convenance nous empêche de publier en pays étranger.

FEUILLETON.

TROIS MALHEURS EN UN JOUR.

Extrait des Mémoires d'un Entrepreneur de mariages.

(Suite.)

I.

Beaucoup de personnes pensent que la profession d'entrepreneur de mariages est chose facile, « Mon Dieu ! — disent-elles avec dédain, — rien de plus simple que cela : avec cinq lignes d'annonces, quelques noms de demoiselles ou de veuves, et autant de noms de veufs ou de célibataires, vous êtes entrepreneurs de mariages. C'est une erreur, une erreur très grave quoique très commune ; mais, hélas ! qui faut-il accuser d'une opinion aussi erronée, sinon notre société elle-même tout entière ? Que voyons-nous en effet dans notre monde actuel ?

Des intrigants, des industriels s'affichent brocanteurs d'hyménée, ils exploitent largement le scandale ainsi que la confiance publique ; ils trafiquent de la crédu-

M. Pichon avait paru comprendre un instant toute l'importance de ses devoirs et céda à l'impulsion de sa conscience en dépit du détestable entourage avoué de sa main (nous conservons précieusement cette pièce) appelé la population française à se réunir sur des points que lui-même avait indiqués. Quoiqu'une mauvaise nuit, que nous avons signalée, tendit le même jour à rendre sans effet cette convocation, les réunions eurent lieu : elles s'organisèrent, nommèrent leurs présidents et leurs commissaires et désignèrent définitivement les points de jonction en cas d'attaque. Une de ses commissions ne fit rien : ce qui était très national ; une autre ajourna l'affaire à huitaine ce qui dénotait beaucoup de prévoyance ; nous dirons toutefois que cette dernière n'a pas voulu, comme certain grec, remettre au lendemain les affaires sérieuses, mais sachant fort bien que l'ennemi devait tenter le 23 une surprise à la faveur de trahisons déjouées grâce à Dieu et déjà punies en partie, il convenait qu'à certain résultat, de ne prendre aucune mesure : ceci d'après elle était tout français.

Plusieurs autres commissions s'acquittèrent de leur devoir ; elles rédigèrent leurs rapports et les adressèrent à M. le consul. Nous en avons publié quelques-uns ainsi que celui de la première séance présidée par M. Pichon : ils étaient conçus dans les termes les plus sages ; ils font le plus grand honneur à ceux qui les ont dictés ou approuvés, et cependant jusqu'à ce moment ils sont restés sans réponse.

Nous avons vu depuis d'une manière trop positive que M. le consul avait hautement répudié le premier acte qui l'honorait et auquel s'étaient associés une foule de nos compatriotes notables, au nom des masses, et jusqu'à ce moment il a gardé vis-à-vis des commissions vraiment nationales et intelligentes un silence dédaigneux. (Nous mélangons l'expression.)

Un silence aussi dénotant ayant excité une irritation et une anxiété générales, un grand nombre des commissaires nommés s'adressa-

lité et jouent à colin-maillard, le bonheur et la réputation des malheureux qui se mettent entre leurs mains ; eh ! bien, l'un de s'être un si déplorable triage, le monde le laisse vivre et s'accroître ; les personnes non intéressées rient sans pitié de celles qui sont dupes chaque jour ; la moitié de la société ne voit dans ces faux entrepreneurs que d'adroits escamoteurs qui l'entraînent aux dépens de l'autre moitié, et, en vérité, à la rigueur, cela se conçoit, car il y a dans la manière d'agir des brocanteurs dont je parle, un véritable charlatanisme. Voici en deux mots leur manière d'agir : ils inscrivent sur leurs registres les noms des femmes et des filles qui s'adressent à eux de vive voix ou par correspondance, et en regard de chaque nom ils placent le chiffre exact de chaque fortune. Lorsqu'un homme vient les consulter, il déclare sa propre fortune, alors on lui offre le nom de la demoiselle ou de la veuve dont la richesse est en harmonie avec la sienne, on lui indique l'adresse et on le prie de passer à la caisse pour enlever son compte, après quoi l'infortuné célibataire est livré à ses propres forces. Le plus souvent l'alliance projetée est rompue à la première entrevue ; quelquefois vous tombez entre les mains

avec force à M. le consul, parlant même d'énergique protestation au besoin et en dernier recours, d'appel à la protection de nos forces militaires, et M. Pichon ne s'est point prononcé !...

Que nos lecteurs ne se fatignent point de cet exposé tout historique : Nous le faisons non seulement pour l'histoire de nos consulats actuels mais aussi pour l'avenir.

Nous ne publions point ici les pièces dont nous avons parlé afin de ménager jusqu'au dernier moment le fonctionnaire dont l'arrivée a été annoncée avec tant d'espoir, dont le départ avait été satisfaisant, mais qui aujourd'hui...

L'autorité militaire française eut dès lors avec raison devoir s'opposer à l'absence de protection dont nous gratifiait l'empire et le même jour débarquaient des soldats anglais et un bon détachement de nos marins venait à terre, (sans avis au consul) afin de protéger conjointement les personnes et les intérêts de leurs compatriotes respectifs : le danger des lors existait.

Dans cet état de choses, une protestation formelle auprès de notre gouvernement nous parut une nécessité, un devoir, à nous mêmes qui par de longues années de travail dans les légations, sommes plus que personne tenus à garder et à prêcher le respect envers l'autorité, ce que nous avons toujours fait, mais qui n'avons point pour cela perdu le droit d'acquiescer à l'imprévoyance ou de dénoncer la prévarication partout où elles se manifestent.

Examinons donc maintenant, avec toute la modération possible notre situation actuelle.

Comme mesure tutélaire on nous a invités indirectement à placer sur nos maisons nos couleurs nationales ; ceci n'est qu'une dérision. Il n'est point les masses auxquelles on voudra bien accorder au moins l'instinct de la conservation. Notre drapeau destiné d'abord à servir de signal et de point de réunion devient inutile à cet effet dès que peuvent harceler tous nos nationaux : dans le cas de prise d'assaut que l'on a dû prévoir ces drapeaux seront-ils

de quelques filles admises, d'une réputation plus qu'équivoque, qui ne vous congédient qu'après vous avoir plumés (c'est leur mot) ; rarement le mariage a lieu, mais dans ce dernier cas, vous êtes presque toujours malheureux au bout de peu de temps.

Et maintenant, ne comprétez-vous pas qu'il y a de quoi rire, non pas de plaisir et de malice comme le monde, mais de pitié, de dédain et de mépris. En cela, comme en tout, la société a faussé la destination première : il s'agit d'abord de faciliter des unions avantageuses et sympathiques pour le bonheur commun des deux époux, on n'a vu bientôt la dedans qu'une spéculation, et la spéculation a tué toute la moralité de l'entreprise. L'humanité est ainsi faite. Il semble que la civilisation, ne pouvant arracher de l'homme le désir d'être heureux, ait pris à tâche, à mesure qu'elle avançait, d'empoisonner l'un après l'autre toutes les sources auxquelles nous pourrions puiser en bonheur.

Au lieu de sacrifier notre temps et notre génie à soutenir une politique plus ou moins ténébreuse et à améliorer des machines, nous devrions bien employer quelques-uns de nos idées à la recherche et à la s'la-

respectés surtout lorsqu'après le pillage promis tout habitant pourra dès lors arborer nos couleurs afin de se préserver d'excès trop présumables et qui viendraient peser d'une manière horrible sur la population entière. Le signe indiqué serait dès lors insignifiant, exposé au mépris de la crapule rosiste et cela sans abriter ou protéger personne. Et d'ailleurs, au moment même où nous écrivons ces lignes on nous annonce qu'un ordre sévère du préfet de police prohibe l'usage de tout drapeau sur les établissements où jusqu'ici ils avaient existé, et le réserve exclusivement aux hôtels consulaires.

La défense isolée, chez soi comme on dit quelques égoïstes imbécilles ou mal intentionnés, ne mérite point de réponse.

La division par sections nous paraissait la plus sage et la plus applicable aux exigences actuelles puisque réunissant en un instant tous les citoyens domiciliés dans le même quartier : mais que les commissions nous permettent ici quelques observations. Indiquer le point de réunion en cas de danger est-il suffisant? Ne faut-il pas, tout d'abord ARMER, ORGANISER? DONNER DES CHEFS à ces masses que vous porterez sur tel ou tel point au milieu d'un conflit et qui ne sachant pas à l'avance qui suivre, à qui obéir, ne seront à ce moment que des éléments pour ainsi dire négatifs? Que ces Messieurs y réfléchissent. Les hommes les plus honorables et les plus dignes par leur vieilles services et par leur position dans ce pays sont déjà désignés pour le commandement, des armes sont offertes par plusieurs de nos commerçants : une souscription ouverte afin de compléter l'armement nécessaire promet d'être fructueuse. Qu'attend-on dès lors, surtout lorsque l'assentiment de l'autorité locale ne peut nous manquer? qu'un de nous dise donc, armons tous ses bras tendus vers nous pour la défense commune, et puisque l'homme civil payé par le peuple pour ne point compromettre au dehors l'honneur et les intérêts de notre pays oublie qu'il est ici pour nous protéger, levons-nous, et comme sous l'amiral Leblanc, rangeons-nous autour de nos marins et de notre drapeau que nous rend plus sacré encore un déplorable abandon.

Mais nous nous trouvons ici en présence de M. le consul, de l'art. 21 du code civil et des art. 81 et 85 du code pénal : il nous serait facile d'employer ici le ridicule, nous n'en ferons rien, les circonstances sont graves et les moments trop précieux.

Nous nous contentons dès lors de demander à M. le consul : 1° si en pronant les armes comme l'a fait la population française par les conseils on sous les ordres de MM. Mondoville, Roger, de Martigny, Leblanc et Baradère, aux trois époques que nous avons indiquées et dans une position moins hasardeuse encore que

tion du problème d'où doit dépendre notre sécurité.

Quant à moi, je compris d'une manière plus noble la profession que j'embranchai. Je me dis qu'en faisant moins de mariages et plus d'heureux, je regagnerais cent fois en reconnaissance et en bénédictions le peu que je perdrais en bénéfices. Pour cela j'opérai autrement : j'étudiai moi-même la caractéristique et les goûts de toutes les personnes qui s'adressaient à moi, et j'eus soin de ne réunir que les gens dont les habitudes et les idées sympathisaient déjà avant tout rapprochement : grâce à cette précaution, un mariage ne manquait jamais, et mes clients devenaient mes amis intimes ; leur bonheur était mon ouvrage, j'en jouissais comme de mon bonheur propre. C'est ainsi que je passai vingt années de ma vie, et que j'acquis une réputation dont j'ai été si fier. Hélas ! ce bonheur n'est plus. Cette réputation est perdue : un jour a suffi pour me déshonorer, pour détruire le fruit du travail de toute ma vie. Et cependant je ne suis pas coupable, j'ai cédé à des forces majeures, je devrais être pardonné. Mais le monde, il est là pour s'accabler ; il est là, prêt à se venger du mal qu'il n'a pu empêcher, et à moi, il ne reste que le désespoir en attendant la mort.

celle où nous nous trouvons, si aucun de nous a perdu sa qualité de français et si tous les hommes que nous venons de nommer loin d'être considérés comme ayant forfait à leur devoir, n'occupent point aujourd'hui des postes où nous désirons fort que M. le consul arrive mais par toute autre voie que celle qu'il suit en ce moment, à la douleur de tous les gens de bien ?

2° Si on nous parlait d'un bataillon dit de l'Ordre, caserné, soldé, il a entendu confondre la création libre d'un corps quelconque aux ordres immédiats des autorités militaires locales en masse de la milice française, armée et organisée d'elle-même, sans rétribution aucune sous les ordres de chefs qu'elle se sera choisis et déçus à toujours rallier nos marins et notre drapeau qui sont à terre : M. Pichon se serait étrangement trompé dans ce cas : si le bataillon dont il nous parle dans sa circulaire nous paraît à la rigueur une création supportable surtout dans cette circonstance, l'armement de la milice nationale nous paraît d'ailleurs pour lui-même un devoir tellement impérieux, sacré, que nous lui conseillons sérieusement de ne point nous réduire à la nécessité de recourir à d'autres directions ou de nous en faire à nous mêmes.

ERRATA. La confiance de nos souscripteurs et le bon sens général auront facilement rectifié les erreurs de composition qui se sont glissées dans quelques-uns de nos numéros ; mais à défaut d'autres argumens quelques individus pourraient en désespoir de cause s'attacher ignoblement à ces erreurs : c'est ainsi que nous devons aujourd'hui rétablir le sens des paragraphes 2 et 7 du *Patriote* d'avant hier.

§ 2. Lisez, reportons nous à des antécédents auxquels on présidait de hauts fonctionnaires dont M. Pichon ne pourra point blâmer les actes et qui ont su conquérir l'estime générale et obtenir un avancement mérité en armant leurs compatriotes.

§ 7. Lisez. Pourquoi donc, au lieu de nous guider, surtout après avoir commencé à le faire, M. Pichon semblait-il prendre à tâche de nous décourager, de nous alarmer, et de semer parmi nous la division ?

On a peine à s'expliquer, comme l'a dit un de nos collaborateurs, l'absence de notre marine dont le poste est aux lieux où il y a de véritables Français à protéger ou à défendre. En ce moment nous n'avons en rivière (ports de Buenos Ayres et Montevideo) que la corvette l'*Arétuse*, le brick la *Tactique* et la goëlette l'*Éclair*. Ce n'est point au digne chef de la station M. le capitaine de l'*Égale Penharose* que s'a-

Jugez-en plutôt par le récit des circonstances qui m'ont perdu.

II.

Pendant mon séjour chez M. Delerbe (1), je reçus une terrible nouvelle : une lettre m'annonça que l'on parlait tout bas de la faillite imminente du notaire auquel j'avais confié les huit mille francs qui composaient tout mon avoir. Cela me décida à quitter St-Marcellin, et je partis après avoir fait précipitamment mes adieux à mon aimable hôte, ainsi qu'à M. Fargot ; ce dernier, enchanté du bonheur conjugal de son jeune ami, me chargea de lui trouver une femme, quoiqu'il fut veuf et déjà sur le retour de l'âge. Lorsque j'arrivai à Lyon, la fatale banqueroute était déclarée : le passif s'élevait à une somme effrayante ; on parlait de plusieurs millions perdus dans la crise espagnole. Je n'osai croire d'abord à tout mon malheur ;

(1) Il ne faut pas oublier que l'historique que nous rapportons forme le dernier chapitre des *Mémoires d'un Entrepreneur de Mariages*.

(Note de l'auteur.)

dressent nos plaintes ; cet honorable officier supérieur a fait au contraire dans notre intérêt et dans notre situation inquiétante tout ce que lui permettait sa position.

Mais de grâce, que font à Rio-Janeiro et le contre-amiral M. de Clerval et les nombreux vaisseaux de guerre français qui s'y trouvent ?

Ils attendent, dit-on, l'arrivée du prince de Joinville. Nous répondrons que, malgré les bruits de l'alliance projetée entre S. A. et une princesse brésilienne et l'opportunité offerte à la nullité et à l'intrigue dans ces circonstances, le poste de M. Clerval et des navires à ses ordres était aujourd'hui à Montevideo ou à Buenos-Ayres.

Un souvenir nous vient en aide pour prouver la justice de ce qu'ont dit bien haut déjà les personnes les plus modérées.

En 1837, M. l'amiral Leblanc après avoir reçu de la légation de France à Buenos Ayres diverses communications quant à l'imminence d'une rupture avec Rosas, accueille le prince de Joinville à Rio. Celui-ci ayant été reçu dans cette capitale et les provinces avec les plus flatteuses démonstrations offrit à bord du vaisseau l'*Hercule*, commandant Casy, (aujourd'hui contre-amiral et qui vient remplacer dans cette station M. de Clerval), une fête brillante et de reconnaissance aux notabilités brésiliennes. En ce moment même, le respectable amiral Leblanc que le consul de Buenos Ayres attendait à Montevideo afin de s'entendre définitivement avec lui sur la ligne de conduite à suivre quant aux moyens coercitifs qui paraissent désormais nécessaires ; il fit savoir au prince qu'il partait le jour même, et aux instances de S. A. R. le vieux serviteur répondit avec la plus honorable réserve : « Monseigneur, avant tout, les affaires de la France. » M. de Joinville lui-même ne s'apprécia sans doute le noble sens de cette réponse et de cette absence, puisqu'après les devoirs bien lourds accomplis, M. l'amiral Leblanc joignit aujourd'hui de la plus belle retraite accordée aux officiers généraux de la marine. Malgré les bruits de mariages etc., MM. Clerval et Casy, suivent cet exemple : nous n'attendons cependant le premier qu'après avoir assis à notre sécurité personnelle : c'est, nous l'avons vu, sur le second que la confiance de la population repose.

MEDIATION! Après les ordres terminans donnés à Brown par M. le commodore Purvis, l'escadre rosiste a débarqué, auprès du Cerro, des milliers d'armes et dans l'anse du Busco 4 pièces de siège, avec force munitions.

Nous avons à regretter un de nos excellents compatriotes, M. Auguste Sallandrouze, qui est

mon sort était si désespéré que, pendant quelques jours, je restai comme ces condamnés à mort qui, tout en approchant de l'échafaud, ont encore foi en la clémence royale. L'espérance n'est jamais plus grande que lorsque le danger est plus grave. — Pourquoi? — C'est que plus un péril nous menace, plus nous avons intérêt à le nier. Un accusé décline la compétence d'un tribunal où il reconnaît ses ennemis ; il semble que nous aussi nous sentions la nécessité de contester en nous-mêmes la possibilité d'un malheur, alors même que ce malheur est prêt à nous frapper. Cependant il faut bien se rendre à l'évidence, quand les commissaires de la faillite déclarent que les créanciers ne recevraient que dix pour cent. Il ne me restait que 600 fr. pour toute fortune, et encore fallait-il attendre avant de recevoir cette somme. J'avis donc perdu en une minute le fruit de vingt années de travail le plus honorable. Ce coup me fut si sensible que bientôt je tombai dangereusement malade.

Désormais sans ressources, je n'avais qu'un anneau pour échapper à la mort : j'entraî à l'hôpital.

Lorsque je fus convalescent, on me congédia ; partant, j'étais loin d'être bien guéri. Je ne pouvais

mort avant-hier à la suite d'une attaque d'apoplexie. C'est une perte réelle pour notre population que feu Sallandrouze a toujours honoré par ses moeurs décentes et sa constante probité. Nous aurons à revenir demain sur ce triste incident dans lequel M. le comte du roi P. ch. n. s'est montré aussi peu soucieux des intérêts que laissent après eux les morts et que possèdent les vivants.

LETTRES ARRIVÉES DE FRANCE
Du 26.

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1 Antoine Tuqueman. | 20 ^e Henri Hugon. |
| 2 Adolphe Huguel. | 21 Hippolyte Tappied. |
| 3 Alexandro Vautier. | 22 H. Doinel. |
| 4 Antonio Mandin. | 23 Jean Barrère. |
| 5 A. Potier Létourneau. | 24 J. P. Pomes. |
| 6 Bourdais Daissou. | 25 Jean Gard. |
| 7 Chesneau. | 26 Jean Perrin. |
| 8 Cavillon (madame). | 27 Leon Lelong. |
| 9 Domingo Boguin. | 28 Louis Golefroy. |
| 10 Dixoto Garcia. | 29 Martin Rivière. |
| 11 Devany, capitaine. | 30 Planes (frères). |
| 12 Darogne et Vaillat. | 31 Poinsignon. |
| 13 E. Larroche Lucas. | 32 P. Marajal. |
| 14 E. Raymond Theil. | 33 Queirio. |
| 15 Etienne Callot. | 34 R. Z. Jaumonier. |
| 16 François Trotin. | 35 René Bap. Louvard. |
| 17 Gounouillou. | 36 Salles Germain. |
| 18 Gallet. | 37 Victor Couturier. |
| 19 George François (pé.) | |

VARIÉTÉ.

Notre illustre poète Béranger a accueilli dernièrement avec bienveillance des vers que lui avait envoyés une jeune dame. Encouragée par ses éloges, Mme Adèle Fontenay lui a adressé ses remerciements dans des strophes pleines de grâce et de facilité. Nous nous faisons un plaisir de les citer ici :

Au divin rossignol dont le voix éclatante
A dans tout l'univers fait retentir ses chants,
Une jeune fève, innocente et souffrante,
Adressa, ces jours-ci, quelques plaintifs accents.
Prends pitié de mon sort, noble oiseau, lui dit-elle
Solée, ici bas, je n'espère qu'en toi.
Tous mes frères ont fui ma voix qui les appelle,
Dans la vie et l'amour est l'absence ma foi.
Naguère, on me vantait mon modeste pûmage,
Mon ramage semblait sonore, harmonieux ;
Et, confiante, hélas ! dans ce trompeur langage,
Au bosquet paternel, moi, j'ai fait mes adieux.
De mon nid, trop étroit, je me suis envolé.
Une sphère brillante attirait mes regards.

reprenne de suite mes occupations. Que faire ? Je sentais le mal qui me dévorait, revenir plus intense chaque jour. Les débris de ma fortune, qui me furent alors rendus, vinrent me tirer d'embarras. Je m'établissais au mois dans une maison de santé.
La maîtresse de la maison se faisait appeler Mme Timothée ; c'était une femme de taille moyenne, d'une grosseur exagérée, haute en couleur, portant le verbe plus haut encore, et d'un esprit chicanier et tracassier. Elle se donnait trente-six ans ; mais, au dire des vieux habitués de l'établissement, il y avait si longtemps que la maîtresse du lieu était d'un âge invariable, qu'on pouvait, sans crainte d'exagérer, la pousser tout crûn sans jusqu'à la cinquantaine. La suite de ce récit fera mieux connaître le caractère et l'histoire de cette terrible femme.
Deux jeunes personnes partageaient en sous ordre le pouvoir : c'était d'abord mademoiselle Anais, fille unique de Mme Timothée, jeune adolescente de 29 ans, brune piquante, espiègle, vive et emportée. Puis, mademoiselle Caroline, nièce de la grosse dame, âgée de 18 ans, blonde, rêveuse et mélancolique. Quant aux pensionnaires, ils étaient ce qu'ils sont

Je me croyais, pauvre, à la gloire appelée,
Et j'ai de la fortune affronté les regards.
Mais en vain, dans ce monde, où des chantages habiles
Entendent de leurs sons miels à nos retentir,
J'ai voulu gausouiller ; de mes efforts stériles,
Je n'ai rien recueilli qu'un tardif repentir.

Et pourtant... Es-tu orgueilleux ou juste confiance ?
A mes rêves si doux, j'ai peine à trancher.
Sois mon juge : j'attends la mort ou l'espérance
De l'arrêt qu'en ce jour ta voix va prononcer.

La, s'éteignit le chant de la triste sauteuse ;
Et la tête penchée, elle attendit son sort.
L'écho restait muet... Soudain, dans sa retraite,
Le rossignol partit. O ! bien heureux transport !

Quand d'oiseaux piaisons à la voix peu sonore,
Méprisant son appel, la laissaient soupirer,
Lui, que la France entière à juste droit honore,
L'illustre et noble oiseau daigna la rassurer.

Ses sœurs accoururent ranimer la pauvre,
Du prisme de l'espérance ont doré son malheur ;
Et pour le célébrer, cessant d'être muette,
La sauteuse, aujourd'hui, hânet son protecteur.

MOUVEMENT DU PORT
DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 26 février.

Havre, 15 décembre, barque française Camois, 267 ton. cap. Varquain, à P. Duplessis, avec 3 caisses bijouterie, 75 paniers vin de Champagne, 666 balots effets, 20 barriques grains de lin, 50 id. beurre, 1 piano, 7 caisses cartes à jouer, 122 caisses vin, 22 id. cognac, 13 id. conserve, 1 id. cadres, 30 paniers liqueurs, 2 caisses fleurs, 48 sabres, 6 caisses sardines, 37,000 briques, 100 planches, 400 paniers pommes de terre.

Entrées du 27 février.

New-York, 11 décembre, paquebot américain, Jersey, 58 ton. cap. A. Snines, à Edouard David, avec 20 douzaines soies, 9,275 pieds planche, 251 rames papier, 2,000 briques, 20 douzaines bois de mature.

ONT FERME REGISTRE.

- Valparaiso, et Lima : Trois mâts sarda Paquette de Gérard, à Villardeb.
- Havre, trois mâts français Louise Marie, cap. maugendre à Ayman frères.
- Buenos-Ayres, barque argentine Venture.
- Buenos-Ayres, golette sarda Aurora.
- Buenos-Ayres, date brésilienne Bon Jésus.
- Rio-Janeyro, polacre sarda Marie.
- Philadelphie, barque américaine Luisa.
- Buenos-Ayres, paquebot Lucitana.
- Chili, barque anglaise Vitula.
- Philadelphie, brick américain Sreaty.

dans toutes les usines de cette espèce ; quelques malades im aginaires, quelques convalescents et un grand nombre de personnes âgées et sans parenté qui paient au prix de l'or une société anonyme, afin de ne pas mourir dans l'isolement.
Le jour même de mon arrivée, et après avoir été installé dans ma chambre, je descendis dans le salon où l'on passait la soirée en commun. Comme j'étais étranger, on me fit un accueil solennel à la suite duquel la conversation s'engagea. Bientôt à force d'entendre répéter les questions uniformes de chaque personne, je fus convaincu que Mme Timothée avait donné le mot d'ordre à ses troupes pour tâcher de découvrir mon histoire, je n'avais aucune raison pour la taire, et rendre ainsi ces bonnes gens malheureux, je cédaï donc au vœu général et j'avouai ma profession.
— Entrepreneur de mariages ! — S'écria madame Timothée en me regardant d'un air de jubilation impossible à décrire. — Quoi ! vous êtes entrepreneur de mariages ?
— Oui, madame, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire.

NOUVELLES MARITIMES

— Le Brick Napoléon, cap. Chenebrough, a été expédié de New York pour Marseille le 24 octobre.
— Merane, 16 novembre :
Le brick le Coligny, cap. Fremignot, expédié de notre port pour Marseille, a éprouvé à une petite distance en mer le dernier coup de vent, qui l'a forcé de revenir au bas de notre rivière, avec ses pompes engagées. On va transborder une partie de sa cargaison de blé sur allèges pour réinstaller les pompes.
Le brick la Nouvelle-Espérance, cap. Rolland, a été expédié de la Nouvelle-Aiguillon pour Marseille.
Rapport du cap. Mainguet, commandant le Figaro, alla de San-Yago de Cuba à Bordeaux, et entré dans la rade de Saint-Nazaire.
Parti de San-Yago le 14 septembre, je laissai sur rade la Bonne Adèle de Bordeaux, cap. Arias. Ce navire commandait à déléter, on ne connaissait ni sa destination ni l'époque de son départ.
Le navire les Quatre-Sœurs de Marseille était parti pour son port d'armement dix jours avant moi.
— On a reçu par voie d'Angleterre, des lettres de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), en date du 28 septembre.
Le Tourville est parti pour le Havre.
Il restait en charge pour ce port l'Atalante, capitaine Gallon.
— Rapport du capitaine Roger, commandant la golette Bérénice, venant de Tabasco (Mexique). Je suis parti de Tabasco le 11 septembre dernier.
J'ai laissé en rivière la Jenny, cap. Dabeaumont, de Bordeaux, chargeant des bois de campêche pour ce port.
Des lettres annonçaient que l'Anax chargeait à Laguna des bois pour le Havre.
— Rapport du capitaine Voisin, commandant le navire le Glaneur, parti de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le 1er octobre 1842.
A mon départ de la colonie, j'ai laissé sur rade :
L'Atalante, capitaine Gallon, devant partir pour le 5 octobre.
La Malthe, en départ pour le Havre, le 10 octobre.
L'Océan, capitaine Rosé, devant partir pour Marseille le 2 octobre.
Le Rhône, cap. Samuel, devant partir pour Marseille du 5 au 10 octobre.
A mon départ de la Pointe-à-Pitre, la colonie était très tranquille. L'état sanitaire était excellent ; aucune mauvaise fièvre en ville. J'ai eu occasion de consulter avec le chirurgien en chef de l'hôpital, qui m'a dit que le garnison avait fort peu souffert de la fièvre jaune cette année, et que bien peu de militaires en avaient été victimes.
Les affaires étaient très calmes, et il régnait un grand découragement ; cependant, les sucres étaient en hausse et se payaient de fr. 23 à 24 la bonne 4me.
Aucun négociant ne voulait expédier pour Marseille. Les navires en charge pour ce port ne pouvaient compléter leur chargement. L'Océan partait avec 200 barriques de moins, et le Rhône complétait avec du bois de campêche et du tafia.
— Le capitaine Fauvel, commandant la Pomone, entré au Havre, est parti de Terre-Neuve le 17 octobre dernier, avec un chargement de morues.
Il rapporte que les navires suivants sont partis le même jour qu'il lui :
L'Alexandrine, cap. Maléart, pour Paimbol.
Le Général-Foy, cap. Gales, pour St-Malo.
La Jeune-Lise, cap. Boismard, pour Granville.

— Ah ! bien ! sac à papier ! C'est joliment enchevêtre ! Serez-vous que vous avez là un fameux métier. Faires des mariages ! dit Mme Anais. — Juste ! elle plus bas en se penchant vers sa fille, — ce monsieur va bien faire notre affaire.
— C'est vrai, maman — répondit mademoiselle Anais. — C'est un grand bonheur pour nous.
— C'est une providence ! — murmura mademoiselle Caroline à l'oreille de sa sœur.
A l'issue de ce moment j'obtins toutes les préférences de la maîtresse du lieu sous prétexte que je devais m'occuper. La grosse dame vint se placer à mes côtés et commença à m'attaquer dans les règles. Pourquoi fait-il à l'heure où j'étais en ligne, que j' m'appassantime sur des événements aussi cruels ! Hélas ! c'est de cette soirée qu'est venu mon plus grand malheur, nous devons donc entrer dans quelques détails pour faire comprendre au lecteur tout ce qui en est.
(La suite au prochain numéro.)

— Par le *Jeune-Lise*, arrivé de la Guadeloupe dans les Pertuis, on apprend la relache pour cause d'avarie dans la mâture de trois-mâts le *Jules*, cap. Planché, allé de la côte d'Afrique à Bordeaux.

— *Key-Weat*, 14 octobre : Le brick *Flora*, cap. Mac Noar, allant de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans, chargé de vins, a fait côte le 6 de ce mois sur les rochers appelés Collier Patches, et après être resté quelque temps en danger, il a été accouru aux sauveteurs 35,000 dollars pour le sauvetage.

Passaportes expedidos para el exterior.

Dia 24.

D. Jmto Juanico.	Buenos-Ayres.
José U. Reissig.	idem.
Francisco Puyignou.	Brasil.
Rosa Fraga de Bustos y 3 hijos.	Buenos-Ayres.
Francisco F. Leitte.	Rio-Janeiro.
José Antonio Alfonso.	Buenos-Ayres.
Juan Mirrengo y su esposa.	Genova.

AVIS DIVERS.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

Depuis longtemps on cherche une force qui puisse remplacer la vapeur et qui soit moins coûteuse. Napoléon avait offert une récompense de deux millions pour celui qui en découvrirait une ne provenant d'aucun des quatre éléments. Cette découverte n'a pas été et ne pouvait être faite; mais il a été trouvé une puissance qui, si elle ne rentre pas dans les conditions du prix proposé par Napoléon, assure néanmoins tous les avantages qu'on désirait obtenir.

Grâce à cette découverte, les travaux les plus importants aujourd'hui pourront être entrepris et terminés avec des frais dix fois plus minimes que ceux exécutés jusqu'à ce jour. Le percement des isthmes de Suez et de Panama, travaux les plus importants de notre époque, pourront enfin être réalisés et offrir au commerce européen une voie plus large et plus productive que celle ouverte par la découverte de l'Amérique. La vapeur se trouvera en outre dérivée pour un grand nombre de machines fixes, car cette force existe en assez grande profusion dans la nature pour pouvoir remplacer, en quantité, toutes les forces obtenues jusqu'à présent par les cours d'eau, le vent et la vapeur.

Nul doute que le gouvernement qui en fera l'acquisition n'obtienne, par ce seul fait, une immense supériorité sous le rapport politique et commercial; c'est pourquoi l'inventeur, qui est Français, désire pouvoir être mis en demeure d'en pouvoir faire hommage à son gouvernement.

L'auteur pensant qu'il ne peut faire valoir une découverte aussi importante sans se rendre en France, demande deux cents patascons à emprunter. Il offre une hypothèque sur des rentes qu'il possède au Trésor de France.

L'auteur s'engage en outre, envers les personnes qui pourraient lui offrir des garanties morales et légales suffisantes, à donner les preuves les plus positives de la véracité de sa découverte, dont il peut démontrer, d'une manière mathématique, la rapidité et la force.

S'adresser chez M. Pénéker, rue San-Francisco n° 40, ou au bureau de l'imprimerie.

AVIS. La personne qui aurait trouvé un certificat d'immatriculation accordé en juin 1842 à M. Frédéric Milhan, français, né à Caux, arrondissement de Beziers, département de l'Hérault et prié de le remettre chez M. l'huissier, en face du Pavillon français.

SALON DU JARDIN.

Prix d'entrée, 12 viatics.—Tous les dimanches et jours de fêtes il y aura bal dans le salon, de 2 heures après-midi jusqu'à 8 heures du soir.

AU COMMERCE.

MM. Arnaud VILLATE et Jacques MAILLARD ont l'honneur d'aviser le public qu'à compter du 1er février courant et après règlement de tous comptes ils ont de commun accord dissous la société qui existait entre eux. M. Maillard reste à la tête de l'établissement et exclusivement chargé de l'actif et du passif; ce que les dits intéressés font savoir d'une manière légale et pour la gouverne de ceux avec qui ils ont eu quelques relations.

Les consignataires du trois-mâts le *Turcan*, prévient les respectifs receveurs des marchandises, de bien vouloir les retourner dudit navire, afin qu'il puisse continuer son voyage à Buenos-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour les décharger selon les connaissances finissant le 23 courant. Les mêmes prévient les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Larcho ou avec leurs consignataires MM. Zümmernann et Tre-sers rue San-Benito.

AVIS. Il a été perdu un portefeuille à partir de chez M. in Cazenave jusqu'à la rue du Porton, en allant vers la Buena-Vista. Ce portefeuille renferme une papeterie délivrée par le consul belge M. Lafond, ainsi que quelques factures etc. Récompense à celui qui l'apportera chez le sieur N. Frorotte, aimable de ferratería, à la Buena Vista.

FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar a los propietarios y capitanes de buques que se ba de establecer en su talleria un nómbrado en la calle San-Ignacio n. 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaño, motones de amante y apastejo de patente, con sus correspondientes roldanos, idem chicos y grandes y tambien ordinarios de todas clases tiene tambien un sortido completo de palas mayores, de mozas, trinquete, muelero de gavia, de juanete etc., remos, palancas, roldanos de patente, pipas para aguas etc. etc.

Las personas que quisieren honorarlo con su confianza, verán servidas con prontitud y á precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection en dans l'ouvrage.

M. Blancat gérera le magasin rue du Porton et M. Daoer celui de M. Bancat rue des Pescadores.

AVIS aux pères de famille qui viennent de la campagne. Ceux qui n'ont pas le moyen de payer un loyer, peuvent venir à la fabrique de meubles de la rue Saint-Louis, même cadre que San Francisco; il y a là des chambres gratis pour trois familles.

Le capitaine du trois-mâts français, *Ducodée*, prie messieurs les passagers qu'il amène de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 20, pour régler le paiement de leur passage.

A VENDRE OU A LOUER.

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On céle la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel. S'adresser au dit établissement.

AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panadería que existia entre los Sres. Ezevan Rito y D. Pedro Parterio en la casa del Sr. Du Manuel Lima, manzana num. 8. (buena vista) habiendo cesado de comun acuerdo y amistosamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Rito que queda solo dueño de dicha panadería y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

AVIS. Rue St-Joseph dit des pêcheurs, N.° un porte plus haut que Mme Rimont. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de première et de deuxième et nouvellement débarquées, à un prix très modéré.

Au drapeau français.

Le sieur Mathieu a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir un débit de LIQUEURS ET DE RA-FRAICHISSEMENTS à linstar du Bourdeaux; il tient également un assortiment de vins vieux en bouteille; et d'excellent vin ordinaire à 4 viatics la quart, RUE SAINT-SEBASTIEN, n.° 4, vis-à-vis M. le vice-président.

M. Roiffé, instituteur, désirerait trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour. S'adresser à sa maison d'éducation, sise à l'ancienne poste, rue du Porton, où à cette imprimerie.

A LOUER.—Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécessaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du *Patriote*, rue St-Jean, n.° 38.

A VENDRE.—Un billard supérieur et à très bon marché. S'adresser chez Mr. Senateur Roulier, près du marché.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIPPE pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffe demande un associé qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffe prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et à demi-pension. Le cours du soir qui avait lieu de 6 à 11 heures n'aura plus lieu que de 7 à 10 heures.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propreté et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A Degruhs a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellaria, déjà bien connue, rue Saint-Michel, n.° 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, grandes et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complet de grands mâts, mats de mine, huniers, perroquets, armons, huniers, canots, an-pies, et généralement tous les agrès nécessaires dans cet art.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront servis avec soin, promptitude et à des prix très modérés.

Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San Benito n.° 22, se vendent, à dater du 1er janvier 1843, les articles suivants:

Les BELL'S BOUGIES de BURGUY, prix en gros 7 piastres l'arrobe, le SAVON SUPERIEUR DU CARRO, à 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Coir, se vendra mesurée à des prix très modiques.

Navires en Charge.

En charge pour Rio-Janeiro, touchant à Ste-Catherine. L'imposant brick *India* de Rouen, reconnu généralement partout, ou il a paru d'une marche supérieure, commandé par le capitaine Fremont, partira pour lesdites destination incessamment il prendra du fret et des passagers qui trouveront sur son navire toutes les commodités confortables que l'on peut désirer en mer, on peut s'adresser pour traiter du fret et passagers, à M. Malvez, courtier maritime, ou à M. le capitaine Louis G. Fremont à son bord et chez M. Escher, consignataire.

PARA BUENOS-AIRES.

La hermosa barca francesa *Ducomede*, en cap. Mr. Lepumo, saldrá para dicho destino el sábado próximo aduente flete y pasajeros en la cámara y en el entrepuente; las personas que quisieran tratar para una ó otra cosa pueden dirigirse á su consignatario D. P. Duplessis, Calle de San Benito, núm. 30.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois. Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant, Jh REYNAUD.

Imprimerie Orientale, dirigée par Jh. REYNAUD.